

La parataxe en akyé : étude syntaxique et sémantique à partir des faits prosodiques

Achie Patrice BROUH

patricebrouh@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract : This article analyzes the prosodic behavior of akye paratactic constructions in order to check whether prosody can be a criterion to identify these kinds of constructions. Clearly, we determine formal criteria to recognize paratactic constructions in akye. Using the Praat software, we analyze the prosodic contours of these utterances, which helped us to apprehend some regularity in terms of prosodic boundaries. Akye, for information, is a tonal language and tones are likely to influence the intonation curve. This study has also highlighted the difficulty to determine the relations existing between speech clauses by considering only the prosodic structure of an utterance.

Keywords : *parataxis, prosody, intonation, juxtaposed clauses, prosodic boundary.*

Introduction

Coordination asyndétique pour certains (Haspelmath, 2007 ; Garde, 1988) subordination asyndétique pour d'autres (Glikman, 2009) ou encore parataxe asyndétique pour quelques-uns (Trévise, 2007 ; Dargnat, 2008), la parataxe est la juxtaposition de propositions sans explicitation morphologique du lien existant entre elles. Elle est considérée comme une phrase complexe au même titre que la coordination et la subordination (Marillier, 2010 : 352). Cependant, comment peut-on considérer que deux unités phrastiques qui s'enchaînent dans le discours constituent une phrase complexe ? Quels sont les faits qui permettent de l'affirmer ?

Dans une approche par contours, nous montrerons comment la prosodie notamment l'intonation peut constituer un critère d'identification des constructions paratactiques en akyé. Nous montrerons également s'il est possible de déterminer, à partir d'elle, la relation de discours existant entre les propositions.

1. Présentation de la langue

L'akyé est une langue kwa parlée au sud de la Côte d'Ivoire. Le groupe kwa lui-même appartient au phylum Niger-Congo. L'akyé présente trois variantes : le nindin, le kétin et le bodin. Le taux d'incompréhension entre ces trois parlers est très élevé. Les différences qui existent entre eux se situent au niveau de quelques lexèmes. Les structures syntaxiques et le système prosodique restent pratiquement les mêmes. La présente description est fondée sur le bodin.

2. Les notions de phrase et de proposition

Notre conception de la phrase est liée à la notion de prédicat¹. Pour nous, en effet, la phrase est un ensemble de termes réunis autour d'un ou plusieurs prédicats. Elle peut, de ce fait, être simple ou complexe. Une phrase complexe est une phrase qui contient au moins deux prédicats. Elle est divisée en propositions en fonction du nombre de prédicats. Les propositions fonctionnent comme des constituants de la phrase complexe, elles sont liées par des relations sémantico-syntaxiques et prosodiques. Nous nous limiterons, dans cet article, aux énoncés bipropositionnels, c'est-à-dire, aux phrases complexes constituées de deux propositions.

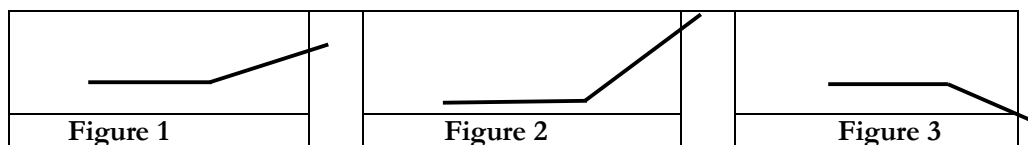
3. Prosodie et structuration syntaxique

Comme l'affirmait Dargnat (2008), la pause existant entre deux propositions juxtaposées peut être faible ou nulle. À l'instar de Dargnat et de bien d'autres auteurs, nous étudierons la congruence existant entre les structurations syntaxiques et prosodiques. L'aspect qui nous intéresse ici est l'intonation liée aux propositions juxtaposées. Notre objectif étant de déceler l'existence de marqueur prosodique dans les constructions paratactiques en akyé.

L'intonation est définie ici comme le mouvement musical de la phrase caractérisé par les variations de la hauteur des voyelles. Nous parlerons de frontière intonative ou prosodique pour désigner celle qu'on observe à la fin de chaque proposition.

3.1 Regroupement intonatif

Le groupe intonatif désigne une suite d'une ou plusieurs syllabes dont la dernière syllabe pleine porte un accent final (Martens, 2008). Cet accent final ou frontière prosodique sert à caractériser tout le groupe. La frontière maximale est celle qui correspond au contour de finalité, c'est-à-dire, lorsque le contour chute au niveau infra-bas (figure 3). Pour les autres contours, le degré de frontière augmente avec la hauteur atteinte au sommet du contour de la syllabe accentuée finale (Martens, 2008). On aura donc des frontières fortes (figure 2) et des frontières faibles (figure 1).



Dans un énoncé, il s'opère des *regroupements intonatifs* selon les principes suivants :

- lorsqu'une frontière faible est suivie d'une frontière forte, leurs groupes intonatifs forment une unité plus grande formant ainsi un *paquet intonatif* (principe de liage) ;

¹ Nous appelons prédicat tout terme de l'énoncé dont le propre est de faire la formulation d'un propos (Creissels, 1979).

- lorsque deux frontières de même degré se suivent ou lorsque la première frontière est plus forte que la deuxième, les deux unités en question sont simplement juxtaposées (principe de rupture).
Notre étude s'appuiera sur ces règles pour analyser la prosodie des énoncés en akyé.

3.2 Représentation des contours prosodiques

Pour indiquer les frontières prosodiques des phrases et des propositions dans les notations phonétiques ou dans les gloses, nous utiliserons certains signes conventionnels.

Dans le cas d'une frontière faible (frontière continuative mineure) comme sur la figure 1, le signe qui sera utilisé est la barre oblique simple (/).

Pour représenter une frontière forte (frontière continuative majeure) comme sur la figure 2, le signe qui sera utilisé est la double barre oblique (//).

Enfin, pour la figure 3 qui est une frontière maximale (frontière finale), le signe qui sera utilisé est la double barre inversée (\\). Ces signes, il faut le préciser, ne seront pas utilisés dans la traduction mot à mot.

Ce travail contient également des illustrations permettant de visualiser les contours mélodiques des énoncés. Ces illustrations ont été réalisées à l'aide du logiciel Praat. Les prosogrammes (tracé prosodique) des énoncés seront accompagnés chacun de deux couches d'annotations. La première, c'est-à-dire, celle qui est juste en dessous du prosogramme est la transcription phonétique de l'énoncé et la seconde, la glose.

4. Différence entre phrase complexe et séquence de phrase simple

Prosodiquement, quelle différence y a-t-il entre l'énoncé en (1) qui, syntaxiquement, est une phrase complexe et l'énoncé en (2) qui est une séquence de phrases indépendantes ?

(1) ò fè dòmũ kɛhá ákó ò zè mímjè hɛ̀ pá \\
/il/acheter+ACC./banane/trois/il/partir+ACC./eux/voir/ ??/
Il a acheté trois bananes et il est allé leur rendre visite.

(2) ò fè dòmũ kɛhá \\ ò zè mímjè hɛ̀ pá \\
/il/acheter+ACC./banane/trois/il/partir+ACC./eux/voir/ pour cela/
Il a acheté trois bananes. Il est allé les voir.

Pour répondre à cette question, nous analyserons les prosogrammes de ces deux énoncés.

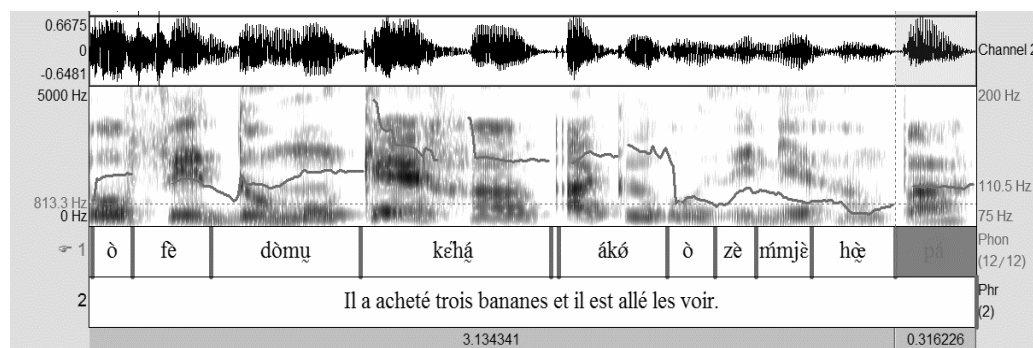


Figure 1 : Prosogramme de l'énoncé 1

Dans l'énoncé en (1) se suivent deux propositions que sont ò fè dòmū kēhá (proposition 1) et ò zè mímjè hē pá (proposition 2). Elles sont séparées par le coordonnant akò. On remarque que la frontière prosodique de la première proposition est plus forte que celle de la deuxième. En plus, la pause qui les sépare est quasi nulle. Le degré d'élévation qui est observé sur la frontière de la proposition 1 s'explique par le fait que le locuteur prépare l'auditeur à l'occurrence de la deuxième proposition 2. En effet, ayant terminé la première proposition, il élève le niveau de sa courbe mélodique pour montrer que toute la phrase n'est pas terminée. En outre, on remarque que le coordonnant est rattaché à la proposition 2 d'autant plus qu'il n'existe pas de pause entre ces deux éléments. L'énoncé suivant, par contre, est bien différent.

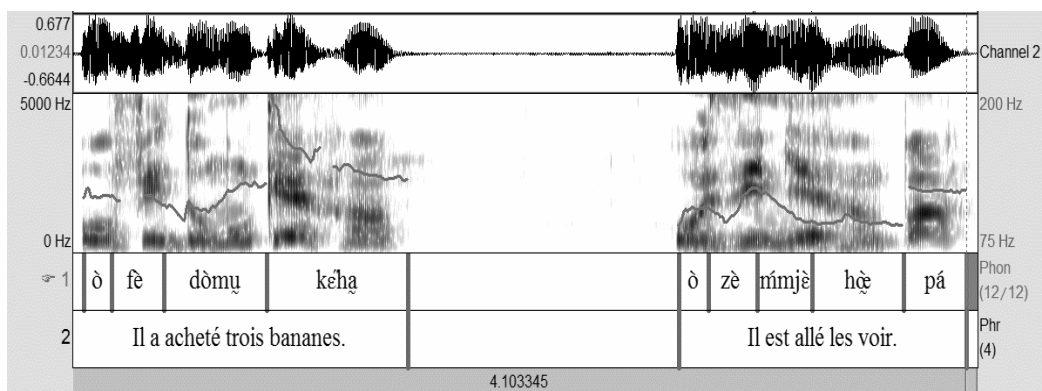


Figure 2 : Prosogramme de l'énoncé 2

Dans l'énoncé en (2), les frontières prosodiques des deux structures phrastiques ont pratiquement les mêmes niveaux. Ce qui amènerait à penser à deux propositions juxtaposées. Toutefois, la pause entre les deux structures est très importante. Elle équivaut à 1.24 secondes pour un énoncé de 4.10 secondes. Ce qui nous amène à penser que ces deux structures ne sont pas liées prosodiquement. Il s'agit donc de deux phrases successives. Comme on le voit, la pause est un élément important dans l'identification des phrases complexes.

5. Parataxe et marquage prosodique

A travers les énoncés et représentations précédents, nous avons observé la différence entre phrase simple et phrase complexe. L'examen des énoncés suivants nous permettra d'étudier le comportement prosodique des constructions paratactiques en akýé bodin.

Soit les énoncés :

(3) ò zé gbó // kwā wò zē
 /il/aller+ACC-NEG./champ/maison/il+INACC./aller/
 LITT : Il ne va pas au champ, il va à la maison.
 Il ne va pas au champ mais à la maison.

(4) ò zè / ò bœ" sœ" \\
 /il/aller+ACC./il/venir+ACC-NEG./encore/
 Il est parti, il n'est pas encore de retour.

(5) mē sē fḕ domū̄ // mé pú̄jikā
 /je+POT./pouvoir (VERB.)+NEG./acheter+NEG./banane+DEF./je/
 posséder+ACC-NEG./argent/
 « Je ne pourrai pas acheter votre banane, je n'ai pas d'argent »

Nous présentons les prosogrammes respectifs de ces énoncés à travers les figures 3, 5 et 7. Ces prosogrammes seront analysés au fur et à mesure.

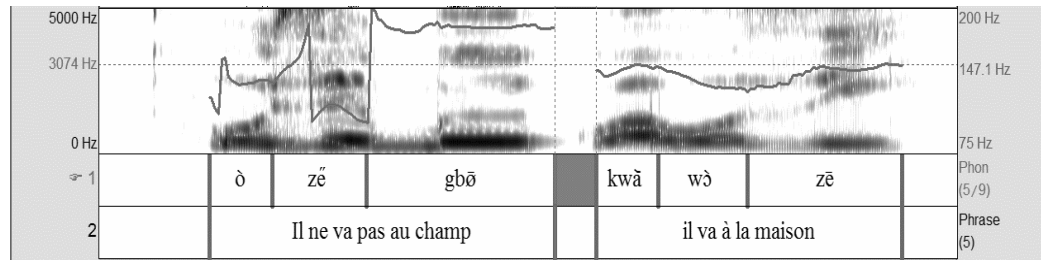


Figure 3 : Prosogramme de l'énoncé 3

Dans l'énoncé en (3), deux structures phrastiques se suivent sans qu'il existe entre elles un quelconque morphème relateur. La structure « ò zē gbō » est terminée par une continuation majeure. La structure suivante, c'est-à-dire « kwā wò zē » est terminée par une frontière de degré moins important que la première. Ces deux structures phrastiques, en raison de leur configuration prosodique constituent deux propositions juxtaposées illustrant le principe de rupture tel que présenté en 3.1. La pause qui s'observe entre elles est liée à la structure de l'énoncé. En effet la structure SVO-OSV qui est observée dans certaines juxtaposées contrastives en akyé requiert une légère pause entre les deux propositions. C'est également ce qui observé sur la Figure 4 qui illustre nos propos. Dans l'énoncé en (3), l'objet de la proposition de droite est thématisé et associé à la pause pour marquer une certaine insistance. L'énoncé, de ce fait, peut être littéralement traduit comme suit : il n'est pas parti au **champ**, c'est à la **maison** qu'il est parti.

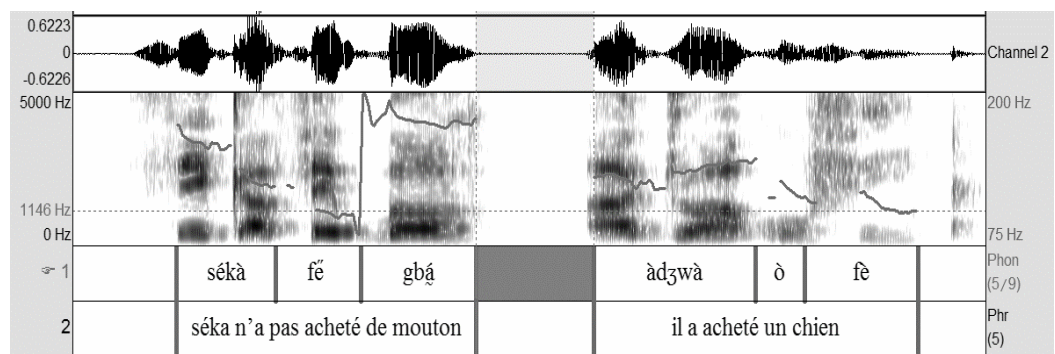


Figure 4

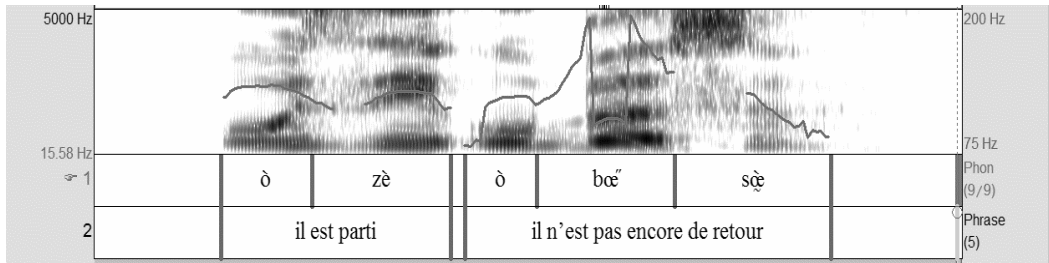


Figure 5 : Prosogramme de l'énoncé « ò zè / ò bæ' sè \ \ »

L'énoncé en (4) comporte également deux structures phrastiques. Toutefois, la frontière de la première est une continuation mineure bien qu'étant supérieure à celle de la deuxième. La deuxième, en effet, présente un contour de finalité. Ce qui réunit les deux structures en un seul bloc informationnel. En plus, la pause est presque nulle. Cet énoncé, tout comme celui en (4) est une juxtaposition de deux propositions.

Il est également possible de s'appuyer uniquement sur la première proposition pour montrer qu'elle est liée à la deuxième. En effet, cette structure présente, d'ordinaire, un contour de finalité (voir le prosogramme 5). Dans cet énoncé, par contre, elle a une frontière de continuation. Laquelle frontière montre évidemment que la phrase n'est pas terminée.

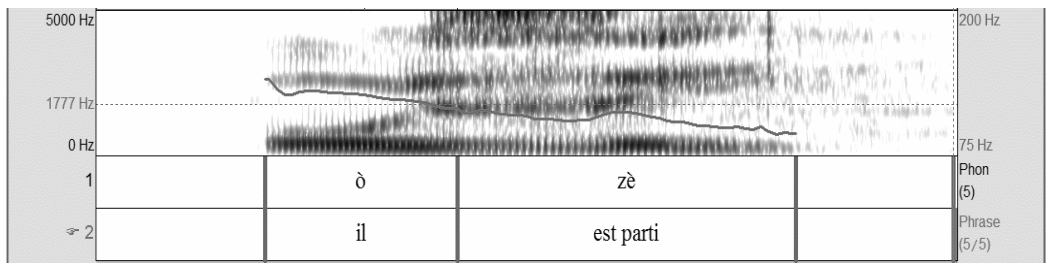


Figure 6 : Prosogramme de l'énoncé « ò zè \ \ »

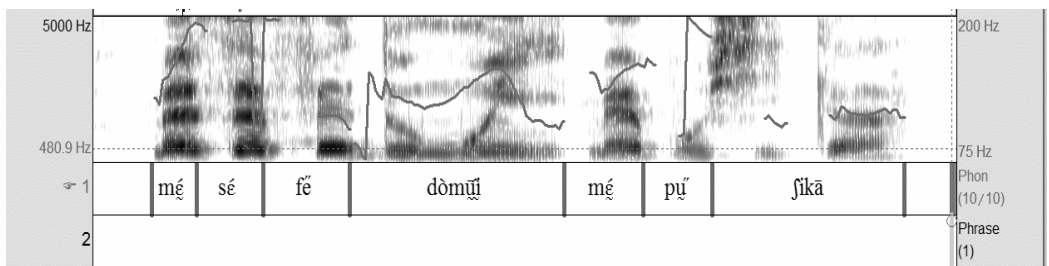


Figure 7 : Prosogramme de l'énoncé « mé sé fé' dômũ mé pũ' fika' »

L'énoncé en (6) montre deux structures phrastiques (mé sé fé' dômũ et mé pũ' fika') ayant des frontières prosodiques de même degré. Comme le stipule le principe de rupture, deux frontières de même degré qui se suivent sont juxtaposées. En plus, la pause existant entre elles est quasi nulle.

6. Configurations prosodiques et relations de discours

S'il est vrai qu'il existe une certaine coïncidence entre les structurations syntaxiques et les configurations prosodiques, la relation de discours entre deux propositions, par contre, ne peut être déduite sur la seule base de leur configuration prosodique. En effet, les

configurations prosodiques que nous venons d'étudier ne varient pas véritablement : deux frontières de même niveau se suivent ou la première frontière est plus forte que la deuxième. Pourtant, les relations de discours, quant à elles, sont différentes d'un énoncé à un autre. Dans l'énoncé en (3), il existe entre les propositions une relation contrastive. Dans l'énoncé en (4), il y a une relation pouvant être interprétée à la fois comme une relation consécutive ou une relation adversative et enfin dans l'énoncé en (5), il existe une relation de cause. De ce fait, il paraît difficile de déterminer les relations de discours existant au sein des constructions paratactiques en s'appuyant uniquement sur leur configuration prosodique.

Conclusion

A travers cet article, nous avons étudié le marquage prosodique des constructions paratactiques. Ces énoncés, comme nous l'avons déjà souligné, sont caractérisés par le fait qu'il n'existe en leur sein aucune marque morphologique pour indiquer la nature de la relation existant entre les propositions. Cette étude a permis de déceler ces marques prosodiques que sont la pause et les contours intonatifs. En effet, la pause entre les constructions paratactiques est faible ou nulle et les contours prosodiques des propositions juxtaposées manifestent une certaine régularité qui peut être résumée comme suit : les frontières prosodiques des constructions paratactiques ont soit les mêmes niveaux ou la prééminence de la première est supérieure à celle de la deuxième.

Par ailleurs, cette étude a relevé les difficultés qu'il y a à étudier les relations de discours sur la base des configurations prosodiques des propositions juxtaposées.

Bibliographie

- ACHIE, Patrice B., (2015), *Etude des phrases complexes de l'akyé bodin*, Thèse unique de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan).
- AVANZI, Mathieu; LACHERET-DUJOUR, Anne, (2010), « Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf, (eds), *La Parataxe. Tome 1 : Entre dépendance et intégration ; Tome 2 : Structures, marquages et exploitation discursive*, Berne, Peter Lang.
- CREISSELS, Denis, (1979), *Unités et catégories grammaticales : Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- DARGNAT, Mathilde, (2008), « Constructionnalité des parataxes conditionnelles », in J. Durand, B. Habert, B. Laks (eds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF2008*, Paris, pp. 2467-2482. [internet]. Consulté en mai 2014 : <http://DOI.10.1051/cmlf08265>.
- GARDE, Paul, (1988), « Structure de la subordonnée circonstancielle en russe », in *Revue des études slaves*, Tome 60, Fascicule 1, pp. 113-127. [internet]. Consulté en février 2014 : http://persee.fr/web/revues/home/prescript/article/slave_0080-2557_num_60_1_5725.
- GLIKMAN, Julie, (2009), *Parataxe et subordination en ancien français*, Thèse de doctorat, Universités de Paris Ouest Nanterre et de Postdam.
- HASPELMATH, Martin, (2007), "Coordination", in T. Shopen (ed), *Language typology and syntactic description*, vol. II: *Complex constructions*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 1-51.
- MARILLIER, Jean-François, (2010), « Coordination et juxtaposition : comparaison des deux procédés », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf, (eds), *La Parataxe. Tome 1 : Entre dépendance et intégration ; Tome 2 : Structures, marquages et exploitation discursive*, Berne, Peter Lang.
- MERTENS, P., (2008), « Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours », in *Travaux de linguistique*, 56. pp. 97-124.

TREWISE, Anne, (2002), « A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens », in A. Celle, S. Gressed (eds.), *La Subordination en anglais. Une approche énonciative*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 51-68.